

# l'escargot qui flotte

Bulletin de l'ADHF  
Association de Défense  
de l'Habitat Fluvial



## Association de Défense de l'Habitat Fluvial A.D.H.F.

Chers Amis,

Nous avons en commun une certaine passion pour un certain mode de vie. Nous avons fait un choix, souvent plus difficile qu'il n'apparaît au profane, et nous l'assumons.

La passion est sans doute anachronique et le mode de vie assimilable au train de vie. Reprenant un adage féodal si l'un est corvéable, l'autre doit être taillable, (comprenez taxable) à merci!

Donc, nous sommes à la veille d'une réforme et il sera dit que tous les grands réformateurs s'appellent Grégoire. Malheureusement ni l'harmonie, ni le souffle de la vie ne président à un chant que l'on voudrait grégorien. Loin des envolées célestes nous voilà barbotant dans des propositions administratives ne pouvant que se rigidifier... administrativement.

Pour nous contraindre, nous limiter, voire nous éliminer, on veut nous happer dans la grande pompe à "Phynances" du Père Ubu. C'est en général la seule réponse comme lorsque l'on ne sait pas, ou que l'on ne veut pas regarder en face une situation et tenter de l'améliorer. Solution monarchique dont peut fort bien s'accommoder un régime dit démocratique et républicain.

Dans six mois nous risquons d'être soumis à une réglementation inique et définitive. L'ADHF s'est engagée de longue date dans un combat pour la reconnaissance et le maintien d'un certain mode de vie. Nul n'a le droit de nous le contester ne serait-ce qu'à coups de taxes. L'ADHF a aujourd'hui besoin de tous pour remettre à un niveau raisonnable des prétentions administratives exorbitantes.

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'ADHF s'est tenue le 26 juin 1985 à 20h00 dans la salle du CEDIAS rue Las Cases à Paris.

Ouvrant la séance, le Président Marc MERCIER mentionne que l'exercice porte sur 14 mois, la réunion de l'Assemblée Générale n'ayant pu se tenir plus tôt du fait des entretiens avec la commission Grégoire. Il importe qu'à l'avenir l'Assemblée Générale se réunisse à nouveau en février.

Les appels des cotisations pour 1985 n'ayant pas été lancés, la présente Assemblée Générale se tient sur la base de la liste des cotisants de 1984. Cet appel financier entraîne une discussion pour fixer les cotisations pour 1985 (150 ou 200 F selon le bon vouloir de chacun) mais surtout il amorce un débat sur le fond. Certains membres cotisent à l'ADHF et à des regroupements locaux ayant le même but associatif. Les intervenants souhaitent ne pas cotiser simultanément à deux associations similaires et ils demandent d'envisager une structure fédéraliste de l'ADHF.

Ce débat du fédéralisme sous-tendra tout le déroulement de l'Assemblée Générale. Reprenant l'ordre du jour le Président donne la parole au Trésorier pour la présentation du rapport financier qui reçoit le cuitus de l'Assemblée.

Puis Marc MERCIER présente le rapport d'activité du bureau de l'ADHF.

1984 restera essentiellement marquée par les différentes phases des entretiens avec la commission Grégoire (dont un résumé sera adressé par ailleurs aux membres de l'Association). Les interventions coupant le rapport du Président font apparaître aux membres de l'Assemblée que, lors de ces entretiens la cohésion du Bureau, comme celle du Conseil d'Administration de l'ADHF, n'avait pas été sans faille. Des opinions assez divergentes étaient apparues et Marc MERCIER se trouva souvent dans une position inconfortable le conduisant à prendre parfois une attitude personnelle qualifiée de "tendance présidentialiste".

Ce rapport d'activité donne lieu à <sup>un</sup> débat houleux et il ne reçoit pas l'approbation de l'Assemblée Générale. Lors de ce vote une importante abstention s'est manifestée.

Marc MERCIER présente ensuite une proposition d'activité pour 1985-86, qui ne reçoit pas l'adhésion de la majorité de l'Assemblée.

Un nouveau Conseil d'Administration est composé avec pour mission :

- d'élire en son sein un nouveau Bureau
- d'étudier une modification des statuts de l'ADHF allant dans le sens du fédéralisme
- de proposer une ligne d'action pour les mois à venir
- de préparer la réunion d'une Assemblée Générale extraordinaire en septembre 1985

Sur ces décisions l'Assemblée Générale se termine à 23h15.

Réunion du Conseil d'Administration du 8 juillet 1985

Dès l'ouverture du Conseil il est procédé à une analyse du déroulement des débats de l'Assemblée Générale ; il apparaît que les membres de l'ADHF recherchent :

- 1) Plus de fermeté vis à vis de l'administration centrale
- 2) Plus de souplesse dans les négociations locales

Ces attitudes apparaissent contradictoires traduisent en fait :

- 1) Le refus d'une réglementation rigide, incapable d'englober la multiplicité des situations et de ce fait ne peuvent qu'entraîner un mécontentement général
- 2) La recherche d'une certaine autonomie permettant de traiter les problèmes en fonction d'un contexte local et d'une certaine antériorité.

Une structure fédérale de l'ADHF regroupant des associations d'usagers permettrait de répondre à ces souhaits :

- 1) L'ADHF se présentant comme interlocuteur unique face à l'Administration pour négocier sur l'essentiel
- 2) Les associations locales réglant leurs problèmes selon un certain contexte géographique, sociologique, historique, politique etc...

Ce Conseil d'Administration se poursuit par l'élection du nouveau Bureau de l'ADHF :

Présidente : Laurence D'APCIZAS

Bateau Lune  
Chemin de la Citanguette  
77310 Saint Fargeau  
Tél. : 438.15.44

Vices Présidents : Bernard MIGUCCI

Bateau *Regression*  
4 quai Fernand Saguet  
94 700 Maison Alfort  
Tél. : 893.90.42

Jean-Patrice CLEMENT

Bateau La Caroline  
14 quai Conti  
78430 Louveciennes  
Tél. : 958.97.36

Secrétaire Général : Jean CLEFQUE

Bateau Andantino  
38 quai de Grenelle  
75075 Paris  
Tél. : 579.17.74

Secrétaire Adjoint : René-Paul PAYEM

Bateau Corjano  
Quai des Dames  
91210 Draveil  
Tél. : 903.30.20

Trésorier : Bernard SCHWEISGUTH

Bateau Fretalop  
Chemin du Halage  
92190 Meudon  
Tél. : 534.57.16

Premières décisions du Bureau :

- 1) Information des adhérents par lettre circulaire
- 2) Réunion du Bureau en commission le 15.7.85 pour une étude préliminaire des statuts de fédération
- 3) Réunion du Conseil d'Administration le 24.7.85 pour une discussion sur le fond et la constitution des nouveaux statuts.

Le Conseil se sépare en adressant ses remerciements à Marc PEICHER et à son équipe qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour l'ADHF mais qui

n'ont peut-être pas eu à leur disposition les structures répondant aux besoins du moment.

Voilà l'activité récente de l'AIHF, vous comprendrez qu'il est absolument nécessaire d'affirmer notre existence en nous présentant nombreux et unis devant nos différents interlocuteurs.

Nous devons développer notre Association et convaincre tous les usagers de l'importance des décisions à prendre dans les mois à venir. Ces décisions pèseront très lourd pour le devenir de l'habitat fluvial.

Pour tous contacts :

Les membres du Conseil d'Administration suivant ont été élu :

Tony BISSONNIER	Ivry	Bateau Emiliane	53 quai A. Deshaies	670.75.13
Fené-Paul PAYEN	Draveil	Bateau Corjano	quai des Dames	903.30.20
Jean CLEFQUE	PARIS Grenelle	Bateau Audantino	38 quai de Grenelle	579.17.74
Alain CARLIER	Touring	Bateau Pytheas	VIVAS Port des Champs Elysées	266.08.58
Jean-Paul DUMOUTIER	Lyon	Bateau La Joelle	quai du Ft Sarrail LYON	852.18.74
Eric GALLAIS	Joinville	Bateau Mykonos	Chemin du halage	883.51.67
Jean CLEMENT	Louvecienne	Bateau La Caroline	14 quai Conti	958.65.50
Roger MOTZ	Issy	Bateau Jema	face au 313 quai de Stalingrad	638.77.25
Bernard SCHWEISGUTH	Meudon	Bateau Fretapop	chemin du halage	534 57 16
François TREMAUD	PARIS Austerlitz	bateau Xaliag	50 quai d'Austerlitz	586 86 86
Christian TREILLARD	Saint Neuf			
Laurence D'ARCIZAS	Citanguette	Bateau Lune	chemin de la Citanguette	498 15 44
Serge CALVIEL	Conflans			913.43.56
Bernard MIGNUCI	Maison Alfort	Bateau Regression	4 quai F. Seguet	893.90.42

Janvier 86

Ce qui nous attend si nous n'unissons pas  
nos efforts pour nous y opposer  
" extrait du rapport Gazonne "

PROPOSITIONS CONCERNANT LE TARIF DES REDEVANCES  
(Etablissements et bateaux affectés uniquement  
à l'habitat privé)

-----	
Localisation	
-----	
11 - PARIS :	14 - BOULOGNE-BILLANCOURT
SOLFERINO	CHARENTON
DEBILLY (quai droit)	SAINT-MAUR Quai Schaken
KENNEDY-PASSY (quai	Quai de la
droit)	Pie
SUFFREN	Aval barra-
SAINT-BERNARD	ge de Cré-
	teil
-----	
12 - PARIS :	15 - MEUDON
AUSTERLITZ	SAINT-FARGEAU
GROS CAILLOU	PONTOISE
DEBILLY (Perré)	MAISONS-ALFORT (Amont)
KENNEDY-Passy (Perré)	JOINVILLE-LE-PONT
	SAMOIS
-----	
13 - PARIS :	16 - NOISY-LE-GRAND
KENNEDY Aval	MAISONS-ALFORT (Aval)
ILE DES CYGNES	
NEUILLY-sur-SEINE	
	17 - AUTRES LOCALITES
	-----

- EXEMPLE : redevance annuelle (base 1984 TTC) pour un bateau-logement de  
38 m 50 (195 m2 de plan d'eau occupés).

1°) Zones non aménagées.      Zones aménagées.

Localisation	Redevance proposée	Redevance proposée
1	27.300	39.000
2	25.350	37.050
3	22.425	34.125
4	19.500	31.200
5	15.600	21.450
6	12.675	18.525
7	7.800	13.650